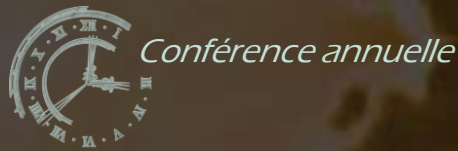


Université Toulouse-Capitole
*Association des Doctorants et Docteurs du
Centre de Droit des Affaires*



DURABILITÉ ET DROIT

30 novembre 2023

9h-17h

Amphithéâtre E-MAURY

Site de l'Arsenal
2, Rue du Doyen Gabriel Marty, Toulouse

Conférence hybride

Inscription gratuite et obligatoire :
<https://forms.gle/SjdU3ae42o4zt2QTA>

UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



UNIVERSITÉ
TOULOUSE
CAPITOLE



CDA
CENTRE DE DROIT
DES AFFAIRES

Durabilité et droit

30 novembre 2023, 9h-17h



8h45 – Accueil des participants
9h : Allocutions d'ouverture

Partie 1 – Le droit confronté à la durabilité, une quête d'adaptation

Sous la présidence de Monsieur Jacques LARRIEU, Professeur émérite des universités

Claire DESPRES, Doctorante et ATER en droit privé, CDA, Université Toulouse Capitole
Et Laïsa FERREIRA, Doctorante et ATER en droit privé, CDA, Université Toulouse Capitole

« Droit d'auteur et droit des brevets, droits perpétuels ? »

Hugues OUSSALE, Doctorant en droit privé, CDA, Université Toulouse Capitole

« Le monopole *de facto* de l'invention brevetée »

Judicaëlle OTIMA-DOCTERE, Doctorante en droit privé, CDA, Université Toulouse Capitole

« Quel avenir pour la monnaie électronique ? »

Gwenaëlle QUESTEL, Doctorante et ATER en droit privé, membre du Lab-Lex, membre associée à l'IRD

« Durabilité et droit : le lien conjugal à l'épreuve du temps »

10h45 : Pause

Partie 2 – Le droit confronté à la durabilité, une quête de pérennité

Sous la présidence de Madame Eugénie FABRIES-LECEA, Maître de conférences

Céline TEYSSIER, Chercheuse en droit social, Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE), Centre d'excellence Jean Monet, Université de Pau et des Pays de l'Adour

« Durabilité et droit du travail : un dialogue à construire et des liens à fertiliser »

Meriem REGRAGUI, Professeure, Center for Global Studies, Université Internationale de Rabat

« Le contrat durable : outil de justice sociale ? »

Annaëlle PAULIAN, Doctorante contractuelle, CDA, Université Toulouse Capitole

« Durabilité et plans de continuation : des relations perfectibles »

Yannis VASSILIADIS, Doctorant contractuel, CDA, Université Toulouse Capitole

« Droit fiscal international et changements de paradigmes économiques : la nécessité d'un processus légistique durable »

12h30 : Pause déjeuner



Durabilité et droit

30 novembre 2023, 9h-17h



14h15-15h45

Partie 3 – Le droit confronté à la durabilité, une quête de responsabilisation

1^{ère} sous-partie – La durabilité à l'épreuve du droit privé des affaires
Sous la présidence de Monsieur Gérard JAZOTTES, Professeur des universités

Sarah BÉRET, Doctorante, CDA, Université Toulouse Capitole

« L'adoption de la clause de réparation : un espoir pour un marché plus durable ? »

Ronan BRETEL, Docteur en droit privé, Chercheur post-doctoral, Chaire Droit de la Consommation,
CY Cergy Paris Université

« La "durabilité" en droit de la consommation : allégation ou paradigme législatif ? »

Pierre-Claver KAMGAING, Docteur en droit, Université de Dschang et Université Côte d'Azur, ATER à
l'Université de Lorraine, Membre de l'Institut François Géný,
Enseignant associé à l'Institut Catholique de Bafoussam

« La lutte contre l'obsolescence programmée : réflexion sur le droit à la durabilité des produits »

15h45-16h – Pause

2^{ème} sous-partie – La durabilité à l'épreuve du droit public des affaires
Sous la présidence de Monsieur Lucien RAPP, Professeur des universités

Carine GUEMAR, Enseignante-chercheuse en droit, Laboratoire ESPI2R

« Durabilité et protection de l'environnement : une relation sibylline ? »

Agathe SADAUNE, Doctorante contractuelle, TREE, Université de Pau et des pays de l'Adour

« Proposition pour une définition de la mobilité durable »

Aurélien SAILLER, Doctorant contractuel, Laboratoire TREE (UMR 6031 UPPA CNRS), Chaire E2S Move

« Le droit de l'énergie : droit durable ? Droit de la durabilité ? »



Durabilité et droit

30 novembre 2023, 9h-17h



Après les thèmes de L'impact des nouvelles technologies sur le droit et ses acteurs, Sport et Droit des Affaires, Art et Droit, Guerre économique et Droit, Luxe et Droit, et Stratégies et Droit, cette nouvelle journée d'étude sera dédiée au thème : « Durabilité et droit ».

La durabilité fascine. La richesse de la notion de durabilité l'accommode aux développements pluridisciplinaires et interdisciplinaires. Tantôt juridiques, sociologiques, philosophiques ou encore économiques pour n'en citer que quelques-uns, les débats s'accordent à assimiler la durabilité à la recherche perpétuelle de stabilité, de pérennité ou de constance. La durabilité revêt dès lors un rapport indéniable au temps, s'impliquant dans la quête d'un équilibre entre l'éphémère et l'inatteignable éternité.

La durabilité déconcerte. Elle serait la traduction d'un idéal, d'un système utopique, résistant à l'usure du temps et à sa cohorte de bouleversements. Face à cette notion nébuleuse, de nombreuses acceptions de la durabilité s'imposent à nous. Pour certains, la quête de cette perfection laisse apparaître le progrès tel une panacée. N'est-ce pas dans la nature de l'Homme de rechercher sa propre durabilité ? Pour d'autres, il est d'usage de contester tout nouveau, regrettant un passé disparu. N'est-ce pas le cas du déclin des institutions publiques, de la fin de la paix, de l'abrogation du droit à l'avortement ? Finalement, rien ne paraît être assez stable, robuste, pour faire face aux changements irrévocables du temps.

La durabilité interroge. Elle met au défi le droit de l'identifier, d'étudier son régime et de préciser sa portée. L'appréhension de cette notion constitue une avancée majeure pour la société, ses praticiens et théoriciens. Elle appelle ainsi un dialogue entre spécialistes de divers domaines, juristes, sociologues, scientifiques ou économistes. Nous remercions l'ensemble des contributrices et contributeurs pour avoir révélé tout l'intérêt de cette riche et vaste thématique.



Comité scientifique :

*Antoinette KOFFI-AKPOLLEH, Doctorante en droit privé, Université Toulouse Capitole
Claire DESPRES, Doctorante et ATER en droit privé, Université Toulouse Capitole
Laïsa FERREIRA, Doctorante et ATER en droit privé, Université Toulouse Capitole
Annaëlle PAULIAN, Doctorante contractuelle, Université Toulouse Capitole*